



84150

COMPTE-RENDU SOMMAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2009

La séance déclarée ouverte à 18 h 45, le Conseil Municipal :

- DESIGNER à l'unanimité Mme Brigitte CHIROL en qualité de secrétaire de séance.
- APPROUVE à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 1er Juillet 2009.
- DECIDE à l'unanimité de modifier les délégations de pouvoir à M. le Maire.
- APPROUVE à l'unanimité, une décision modificative n°2 du budget primitif principal 2009.
- FIXE à l'unanimité, le tarif municipal de l'école municipal des sports.
- SOLLICITE à l'unanimité, la dotation de développement rural 2009 à hauteur de 35 % pour les travaux de réhabilitation de l'ancienne poste.
- APPROUVE à l'unanimité l'avenant n°1 au contrat de concession passé avec GRDF.
- DECLARE à l'unanimité ne pas exercer son droit de préemption sur les cessions suivantes :
  - Propriété non bâtie cadastrée AK 257 située chemin des ramades
  - Propriété bâtie cadastrée AR 266 situé lotissement le clair matin
  - Propriété bâtie cadastrée AI 71 situé Lotissement le Ventoux
  - Propriété bâtie cadastrée AH 28 située chemin du camp reboul
- AUTORISE à l'unanimité la manifestation Festival Jeunesse « Consommons malin, dépensons moins » des 9 et 10 Octobre 2009.
- AUTORISE à l'unanimité les manifestations culturelles des mois de Novembre et Décembre 2009.
- ENTEND diverses communications sur le fonctionnement des services.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 40.

Fait à JONQUIERES le 16 Septembre 2009,

Le Maire,  
Louis BISCARRAT

La Secrétaire de Séance,  
Brigitte CHIROL